

**Université du Québec à Chicoutimi
Département des arts et lettres**

Plan de cours

Théories et pratiques des médias émergents 7CMM220

Professeur: Hervé Saint-Louis, PhD
Herve_saint-Louis@uqac.ca
Bureau : P4-7060
Disponibilité: mercredi 10 h 00 — 12 h
Téléphone : (418) 545-5011 2491

Trimestre : automne 2019
3 crédits
Mardi 13h00-15h45
Local H0-1090

Objectifs du cours

Analyser les aspects idéologiques, politiques et structurels ainsi que les présuppositions qui animent la production (conditions et contraintes) et la réception des médias émergents. Introduction aux paradigmes dominants des communications médiatiques.

Aperçu du contenu

Connaissances critiques des nouvelles applications et des objets de la vie contemporaine incluant les affaires, l'information, la création et les spectacles. Analyse de cas effectuée sous un angle théorique et pratique. Connaissance des théories utilisées pour l'analyse des médias sociaux. Introduire aux questions de la géo-localisation, la cryptographie, les communications nuagiques (clouds), la vie privée et les communications et dispositifs mobiles. Les paradigmes comme les ubiquistes médias sociaux, la longue traîne, le connectivisme, les contenus générés par les utilisateurs, etc.

L'usage du masculin a uniquement pour but d'alléger le texte.

Description détaillée

S'appuyant sur les fondements conceptuels des études sur l'information et à l'étude des sciences et techniques, ce cours fournit une introduction à l'information et à la recherche scientifique, y compris des cadres théoriques pour l'organisation de l'information, des stratégies critiques pour acquérir, évaluer et communiquer des informations, ainsi que les obligations éthiques et juridiques liées à l'utilisation de l'information.

Ce cours permet aux étudiants de mieux comprendre en quoi l'information transforme la société et façonne une culture fluide. Il permet aux étudiants de comprendre la manière dont les technologies de l'information reconfigurent les conceptions de représentation, de communauté, de genre, d'identité, de lieu, d'espace, de récit social et culturel et de définition du sens. Le processus par lequel la technologie de l'information crée de nouvelles relations, communautés et identités est exploré. Pendant le cours, les étudiants acquièrent la capacité d'examiner le contexte culturel et social de l'information et de prendre conscience des différentes méthodes critiques pour l'étude des systèmes d'information.

Méthode pédagogique

Lectures et séminaires dirigés, questionnements et discussions-débats, exposés magistraux, présentation de ressources audiovisuelles, études de cas, exercices en classe, travaux individuels et en équipe.

Le cours vise l'acquisition de connaissances et d'un savoir-faire. La lecture des textes soumis sert de point de départ à la réalisation d'exercices, de discussions et de travaux pratiques en classe, et fait éventuellement l'objet de contrôles.

Le cours vise à renforcer les aptitudes de fonctionnement autonomes de l'étudiant pour l'aider à fonctionner dans un cadre pédagogique et professionnel où les connaissances nécessaires doivent être obtenues sans l'aide d'un tuteur. L'étudiant doit apprendre à lire des instructions sommaires et se débrouiller, en faisant, si nécessaire, des erreurs dans ce parcours pédagogique.

Les étudiants acquièrent une compréhension des défis organisationnels, techniques, sociaux et économiques rencontrés pour permettre la disponibilité à long terme de documents numériques.

Les dates de remise des travaux, les lectures de préparation, et le contenu des sessions individuelles sont des suggestions qui peuvent changer selon des demandes et contraintes imprévues. Le professeur vous informera de tout changement d'horaire, de remise des travaux, et de lectures.

La plupart des sessions se tiendront dans l'espace collaboratif de la bibliothèque. Rendez-vous à l'espace collaboratif à moins de contre-indications du professeur ou du personnel de la bibliothèque. Les examens se tiendront dans la salle de classe assignée au cours. La compréhension de l'anglais est essentielle.

Type de cours

Cours obligatoire dans le programme de Baccalauréat en communication interculturelle et médiatique (6515).

Livre et matériel

Livres obligatoires

Prud'homme, J., Doray, P., & Bouchard, F. (2015). *Sciences, technologies et sociétés de A à Z*. Montréal: Les Presses de l'Université de Montréal.

Salaün, J.-M., & Arsenault, C. (Éds.). (2009). *Introduction aux sciences de l'information*. Montréal: Les Presses de l'Université de Montréal.

Livre recommandé

Bonneuil, C., & Joly, P.-B. (2013). *Sciences, techniques et société*. Paris: Éditions La Découverte.

Autres lectures

Les autres lectures seront mises sur le site Moodle du cours au fur et à mesure.

<http://science-societe.fr/indications-bibliographiques-proposees-par-igor-babou/>

<https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/index-des-collections?selecCollection=36>

Évaluations

Date	Évaluations	Pondération
17 déc.	Critique et compte-rendu d'un ouvrage sur les études des sciences et des technologies ou en sciences de l'information	25%
22 oct.	Examen volet sciences, technologies et sociétés	20%
26 nov.	Exercice de conservation numérique, d'archivage, et de bibliothéconomie	20%
10 déc.	Examen volet sciences de l'information	20%
	Participation et quiz surprise	15%
« Conformément à une résolution adoptée le 27 avril 2016 par le conseil de l'Unité d'enseignement en linguistique et langues modernes, aucun report d'examen ne sera accepté, à moins de conditions exceptionnelles (accident, maladie, décès d'un proche) dûment attestées. »		

Conformément à une résolution adoptée à l'unanimité le 22 septembre 2006 par l'assemblée du département des arts et lettres, les cotes se répartissent selon le barème suivant :

A+	de 95 à 100	4.3	B+	de 84 à 86	3.3	C+	de 74 à 76	2.3
A	de 90 à 94	4.0	B	de 80 à 83	3.0	C	de 70 à 73	2.0
A-	de 87 à 89	3.7	B-	de 77 à 79	2.7	C-	de 67 à 69	1.7
D+	de 64 à 66	1.3	E	59 et moins		I	Incomplet	
D	de 60 à 63	1.0				S	Satisfaisant	

Remise des travaux

Les travaux à l'exception des travaux en multimédias sont soumis sur Moodle en format Acrobat. Le mode de citation est APA 6e édition Adaptation française du style bibliographique APA 6e édition par Marc Couture, professeur à la TELUQ.

Une pénalité de 10% par jour (incluant les jours fériés) est appliquée à tout travail remis après la date de soumission après minuit. Après **quatre jours suivant la date de remise** (incluant les fins de semaines et jours fériés), tout travail non remis n'est plus corrigé et se mérite un zéro. Les travaux doivent être en format Acrobat. Le nom du fichier doit inclure le nom de l'étudiant et être soumis directement sur Moodle et non par courriel. Le professeur se réserve le droit de donner une extension, mais les étudiants ne peuvent en demander. Les demandes d'extension de remise de travaux ne seront pas acceptées. Un délai **d'au moins 30 jours** est souvent nécessaire avant le retour des notes et commentaires sur les travaux.

Critique et compte-rendu d'un ouvrage sur les études des sciences et des technologies ou en sciences de l'information 25%

La critique et compte-rendu de livre est une évaluation d'un livre ou essai majeur dans le domaine des sciences et techniques et des sciences de l'information et de la bibliothéconomie tirée d'une liste d'ouvrages suggérés comprenant des titres en anglais. L'étudiant doit faire valider son choix par le professeur, car aucun ouvrage ne pourra être choisi par plus d'un étudiant. Votre critique inclut :

- Introduction - le but de l'article de l'auteur, introduisez le champ de recherche et le sujet, un compte-rendu des idées de l'auteur.
- Quelles sont les questions de recherche?
- Une explication du positionnement théorique et idéologique de l'auteur

- Une revue de la littérature utilisée. Est-ce que la littérature est convenable?
- Quelles sont les positions adverses dans la littérature hors de l'ouvrage?
- Quelles méthodes de recherche ont été privilégiées?
- Quels sont les résultats?
- Discussion – critiques, implications, suggestions pour l'auteur et le lecteur
- Conclusion de votre article – reprise de l'objet de l'ouvrage, récapitulation des positions, des méthodes, des résultats, votre constat, suivi d'une suggestion de recherche dans le même domaine.

Votre rapport des positions adverses et votre critique de la position de l'auteur utilisent les approches théoriques et les méthodes d'évaluation propres aux études des sciences et des techniques, des sciences de l'information et de la bibliothéconomie. Le document soumis est d'une longueur de 1,200 mots, en excluant la bibliographie, et les pages-titres, les titres des sections, etc. Le document doit être écrit en format APA.

Aucune citation des mots de l'auteur copiant son texte intégralement n'est permise. Vous devez paraphraser ses idées dans vos propres mots tout en fournissant les citations appropriées dans le texte et dans votre bibliographie. Notez bien qu'il faut choisir soit dans la liste en études des sciences et des technologies ou en sciences de l'information qui sera partagée dans une liste rédigée par le professeur. Vous devez identifier à quel volet votre ouvrage appartient. C'est à vous de déterminer dans quelle discipline se retrouve votre ouvrage. Une liste des ouvrages existe sur Moodle. Prenez le temps de vérifier que le livre désiré est disponible, que vous pouvez l'emprunter, et qu'il vous plait avant d'indiquer votre nom sur la liste Moodle car il n'y a pas de second choix. Tous les titres sont en anglais et seules les versions anglaises seront acceptées pour ce travail.

Examen volet sciences, technologies et sociétés 20%

Un examen donné en classe sur les lectures et contenus abordés en classes entre la deuxième et la septième semaine sur le contenu des études des sciences et de la technologie. L'examen n'est pas basé sur la mémorisation. Il teste la compréhension des contenus par leur utilisation dans des cas figures théoriques et pratiques nécessitant l'usage de l'analyse critique, du raisonnement et de la logique. Il y a un mélange de questions à choix multiple, de questions vraies ou fausses, de conception de diagrammes, et de questions à développement. Même les questions à choix multiples et vrais ou faux nécessitent une compréhension des contenus. Les contenus incluent les notes de cours de l'étudiant prises en classe à partir des diapositives du professeur, des discussions, des lectures, et tout autre support tels que les vidéos YouTube.

Exercice de conservation numérique, d'archivage, et de bibliothéconomie 20%

Cet exercice vise la compréhension pratique et professionnelle des métiers de conservation, de documentation, d'archivage, et de bibliothéconomie dans le domaine des sciences de l'information en introduisant l'étudiant à un contributeur à la préservation numérique d'un document de la collection de la bibliothèque numérique les classiques des sciences sociales de l'UQAC. L'étudiant recevra une formation en classe lui permettant de procéder à la préservation d'un ouvrage (numérisation, encodage, vérification, catalogage, etc.) pour la collection des classiques des sciences sociales. L'étudiant devra compléter la préservation de deux ouvrages et ensuite rédiger un rapport expliquant les politiques et volontés entourant la préservation de l'ouvrage, en expliquant la démarche avec les outils choisis, en expliquant quelles options de conservation étaient disponibles, suivis d'une réflexion et des recommandations sur les pratiques de préservation numérique en empruntant des concepts et théories provenant des sciences de l'information et des études des sciences et techniques. Le document soumis est d'une longueur de 1 500 mots, en excluant la bibliographie, et les pages-titres, et les ouvrages préservés (qui sont toutefois attachées en annexe), etc. Le document doit être écrit en format APA. Aucune citation des mots d'un auteur copiant son texte intégralement n'est permise. Vous devez paraphraser ses idées dans vos propres mots tout en fournissant les citations appropriées dans le texte et dans votre bibliographie. **Prenez note qu'au cas où la formation en préservation numérique ne peut se tenir, l'exercice sera changé en critique de deux articles**

scientifiques ; un en étude des sciences et techniques, l'autre en sciences de l'information, suivant les instructions de la critique et compte-rendu de livre. La longueur serait 1 800 mots.

Examen volet sciences de l'information 20%

Un examen donné en classe sur les lectures et contenus abordés en classes entre la neuvième et la quatorzième semaine sur le contenu des sciences de l'information et de la bibliothéconomie. L'examen n'est pas basé sur la mémorisation. Il teste la compréhension des contenus par leur utilisation dans des cas figures théoriques et pratiques nécessitant l'usage de l'analyse critique, du raisonnement et de la logique. Il y a un mélange de questions à choix multiple, de questions vraies ou fausses, de conception de diagrammes, et de questions à développement. Même les questions à choix multiples et vrais ou faux nécessitent une compréhension des contenus. Les contenus incluent les notes de cours de l'étudiant prises en classe à partir des diapositives du professeur, des discussions, des lectures, et tout autre support tels que les vidéos YouTube.

Participation 15%

Les étudiants seront introduits à l'approche d'enseignement de type séminaire où ils animent les discussions sur les textes. Chaque étudiant doit intervenir sur les lectures de la semaine en démontrant que les textes ont été lus. Des quiz seront donnés en classe sans avertissement. L'évaluation tient compte des présences aux cours et de la qualité de participation active en classe.

Quelques règles et certaines attentes

1. Conduite professionnelle, absence de discrimination et respect mutuel

Vos professeurs apprécient l'égalité des chances, la dignité humaine et la diversité. Conformément à la Charte des droits et libertés canadienne et à la politique de l'Université, nous ne tolérons pas la discrimination ou toute forme de harcèlement que ce soit sur la base de la race, de la couleur, de l'origine nationale ou ethnique, de l'état civil, de la religion, des croyances, des convictions politiques, de la langue, du sexe, de l'orientation sexuelle, de la condition sociale, de l'âge, d'un handicap personnel ou de l'utilisation d'un moyen quelconque afin de pouvoir pallier ledit handicap.

Outre l'absence de discrimination, il est impératif d'être respectueux envers vos collègues, le professeur et l'auxiliaire d'enseignement. Je ne vous demande pas de nous » aimer, mais d'être toujours poli avec nous et avec vos collègues. Nous attendons donc cette attitude de respect de votre part dans vos paroles et vos gestes. Soyez certains que nous allons faire la même chose envers vous. Être poli ne se résume pas à dire Monsieur ou Professeur. Être poli et respectueux se démontre dans la façon de communiquer avec autrui.

S'il y a quelque chose que nous pouvons faire pour rendre la classe plus accueillante, s'il vous plaît, dites-le-moi.

En tant qu'étudiant vous avez des droits, mais aussi des responsabilités. Les interventions en classes irrespectueuses, les courriels et autres messages désobligeants, durant les rencontres et tout autre manquement de conduite et manquement de conduite ne seront pas tolérés. Puisque nous sommes en communication, nous devons apprendre à soigner nos communications. D'ailleurs, c'est pour cela qu'une tenue vestimentaire convenable est requise en classe.

2. Politiques concernant les courriels

Vous avez l'obligation de prendre connaissance de vos courriels de l'UQAC chaque jour, incluant les fins de semaine. Vous ne pouvez pas dire que vous n'avez pas vu un courriel pour vous déroger de vos obligations.

Je n'accepte que les courriels provenant de votre compte à l'UQAC. Vous recevrez une réponse à votre courriel dans les 96 h suivant sa réception, dans la mesure du possible. De plus, si je suis en déplacement ou si vous m'écrivez pendant la fin de semaine, le temps d'attente pour un retour sera plus long.

Si la réponse à votre courriel prend plus de trois lignes à l'écrire, venez me voir lors des heures de disponibilité ou appelez-moi au bureau.

Si la réponse à votre question se trouve dans le plan de cours, dans Moodle, dans le site Web de l'UQAC ou dans tout autre support médiatique facilement accessible, je me réserve le droit de vous répondre avec un mot indiquant le lieu où se trouve l'information.

3. Retards et départ avant la fin du cours

Les entrées et sorties fréquentes dérangent le professeur et les autres étudiants. Si vous devez partir plus tôt, veuillez avertir le professeur en avance. Si vous arrivez en retard ou devez partir plus tôt, s'il vous plaît, veuillez le faire le plus discrètement possible.

4. En classe : questions, commentaires

Vous êtes encouragés à poser des questions en tout temps. Simplement, levez votre main pour poser une question, apporter un commentaire ou demander des clarifications sur quelque chose que vous n'avez pas compris. Il faut éviter de chuchoter et parler en classe quand une autre personne prend la parole.

Vous n'avez pas à être d'accord avec votre professeur ou les lectures assignées afin de bien réussir dans ce cours. Vous êtes toutefois tenu de démontrer une bonne compréhension de la matière du cours que vous soyez ou non d'accord avec lui. Finalement, la nourriture et sa consommation sont interdites en classe.

Les explications sur des difficultés, et autres inconvénients personnels affectant votre apprentissage ne seront pas acceptées verbalement en classe. Il m'est impossible de me rappeler de telles situations facilement. Vous devez partager toute difficulté et tout autre inconvénient sur des travaux par courriel.

L'enregistrement des sessions de classe est interdit et en contravention avec le droit d'auteur.

5. Outils électroniques ou TIC

Les cellulaires, les appareils numériques portables, les messageries instantanées (clavardage) ou tout outil électronique émettant un bruit, veuillez, s'il vous plaît, les éteindre ou éteindre la sonnerie avant que le cours commence.

Leur usage est interdit en salle de cours sans la permission explicite de l'enseignant (voir le manuel de gestion de l'UQAC [III, 3.1, 3.1.0]). Voici les conditions à respecter :

- Politique-cadre sur l'intégration des personnes handicapées adoptée par le Comité exécutif de la CRÉPUQ le 31 mars 1994 ;
- Charte des droits et libertés de la personne (L.R.Q.C-12).

6. Qualité du français

Selon la procédure relative aux règles de présentation et de rédaction des travaux des étudiants du manuel de gestion de l'UQAC (CET-5160), une pénalité sera déduite de la note finale pour les déficiences linguistiques pouvant aller entre 5 % et 20 %.

Dans le cadre du cours, nous allons déduire un maximum de 10 % de la note du travail final pour les fautes orthographiques, grammaticales et syntaxiques (voir le manuel de gestion de l'UQAC [3.1.1-012] pour une définition de ces termes).

7. Infractions de nature académique

Le manuel de gestion de l'UQAC, chapitre III, section 3.1 et sous-section 3.1.0, détermine les règles et procédures relatives aux infractions commises par les étudiants dans le cadre de leur formation. Dans cette sous-section, l'UQAC définit et identifie ce qui constitue une infraction :

Infractions : plagier, copier, frauder, tricher, falsifier un document, de même que toute participation ou tentative de commettre de tels actes, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance.

Aussi, sans limiter la généralité de ce qui précède, constitue une infraction le fait de poser ou tenter de poser l'un des actes suivants ou le fait d'y participer :

- copier ou essayer de copier, de quelque façon que ce soit, lors d'un examen ;
- chercher frauduleusement à connaître ou à obtenir les questions ou les solutions relatives à un examen ;
- utiliser totalement ou en partie le texte d'autrui ou tout matériel obtenu par quelque mode que ce soit, notamment par l'utilisation de ressources informatiques, tel Internet, en le faisant passer pour sien ou sans en indiquer les références (plagiat) ;
- utiliser du matériel non autorisé pendant un examen ;
- obtenir, sous quelque forme que ce soit, toute aide non autorisée notamment pour un examen ou un travail faisant l'objet d'une évaluation ;
- falsifier des données de recherche dans un travail ;
- falsifier des données dans l'exécution d'une activité de formation pratique ;
- falsifier des références dans un travail ;
- présenter à titre officiel de faux documents (diplôme, relevé de notes, lettres de références, etc.) ;
- substitution de personne lors d'un examen, d'un travail ou d'une activité faisant l'objet d'une évaluation ;
- tout complot avec d'autres en vue de commettre ces actes, même s'ils ne sont pas commis ou s'ils le sont par une seule des personnes ayant participé au complot.

Cette liste est non exhaustive et conséquemment, d'autres situations non prévues ci-dessus pourront être traitées dans le cadre de la présente procédure.

Dans le cas du plagiat, je suivrai la politique de l'UQAC et mettrai la note « 0 » dans le travail. S'il s'agit d'un travail d'équipe, tout le monde aura la note « 0 », car il est de votre responsabilité de vérifier le travail avant de le remettre au professeur. De plus, je remplirai le « formulaire d'infraction » pour la ou les personnes ayant commis la ou les fautes ce qui se traduit dans une note dans votre dossier et une possible expulsion de l'Université.

Ordinateurs portables et téléphones cellulaires en classe

Conformément à la résolution modifiée adoptée à l'unanimité par l'Assemblée départementale du 11 mars 2011, l'usage des téléphones cellulaires ou tout autre outil de télécommunication est interdit dans les salles de cours et l'usage des ordinateurs en classe doit être soumis à l'autorisation préalable du professeur.

Bibliographie

- Andurand, A., Jégou, L., Maisonobe, M., & Sigrist, R. (2015). Les mondes savants et leur visualisation, de l'Antiquité à aujourd'hui. *Archive ouverte en Sciences de l'Homme et de la Société*(18/19), 59-94.
- Barreau, H. (2001). Épistémologie et Ontologie. *Le Portique*(7). Récupéré sur <http://journals.openedition.org/leportique/238>
- Bideran, J. d. (2015). Un cas d'école pour les services d'archives, quand médiation et dispositif numérique éloignent le document . *Enjeux de l'information et de la communication*.
- Bonneuil, C., & Joly, P.-B. (2013). *Sciences, techniques et société*. Paris: Éditions La Découverte.
- Bureau, D., Comeau, S., Courchesne, M.-P., Élement, H., Lacasse, M., Martel, S., & Sirois, E. (2018). Forces vives oubliées de la culture québécoise : les archives religieuses. *Archives*, 47(2), 59–75.
- Bush, V. (2014). *Comme nous pourrions penser*. Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Paris: Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Consulté le Mai 15, 2019, sur Le design des programmes : Des façons de faire du numérique: <http://www.softphd.com/these/traduction/vannevar-bush-as-we-may-think>
- Caillois, R. (1958). *Les jeux et les hommes : le masque et le vertige*. Paris: Gallimard.
- Clech, L. L. (2017). Archives et géographie : typologie, caractéristiques et perspectives. *Archives*, 47(1), 59–83.
- Deléage, J.-P. (2003). Le philosophe, la baleine et le reacteur: À propos de la philosophie de Langdon Winner. *Écologie & politique*, 27(1), 247- 266.

- Deville de Periere, D. (2013). Les enjeux de la sécurité de l'information dans le monde économique. *Marché et organisations*, 18, 19-23.
- Durif, F., Ertz, M., & Arcand, M. (2017). *L'économie des plateformes collaboratives au Québec en chiffres*. Montréal: Observatoire de la consommation responsable.
- Filippo, L. D. (2014). Contextualiser les théories du jeu de Johan Huizinga et Roger Caillois. *Questions de communication*(25), 281-308.
- Flichy, P. (2008). Technique, usage et représentations. *Réseaux*, 148-149(2), 147 - 174.
- Fondin, H. (2002). La « science de l'information » et la documentation, ou les relations entre science et technique. *Documentaliste-Sciences de l'Information*, 39(3), 122-129 .
- Gardey, D. (2013). Donna Haraway : poétique et politique du vivant. *Cahiers du Genre*, 2(55), 171-194.
- Huizinga, J. (2014). *Homo Ludens : Essai sur la fonction sociale du jeu*. Domont: Gallimard.
- Kuhn, T. S. (2008). *La structure des révolutions scientifiques*. (L. Meyer, Trad.) Paris: Flammarion.
- Masuy-Stroobant, G., & Costa, R. (2013). Introduction. Dans G. Masuy-Stroobant, & R. Costa, *Analyser les données en sciences sociales : De la préparation des données à l'analyse multivariée* (pp. 23-48). Bruxelles: Peter Lang GmbH.
- Nadeau, R. (1994). La philosophie des sciences après Kuhn. *Philosophiques*, 21(1), 159 -189.
- Ollion, É., & Boelaert, J. (2015). Au delà des big data. Les sciences sociales et la multiplication des données numériques. *Sociologie*, 6(3), 295-310.
- Papadoudi-Ros, H. (2016). Sherry Turkle, Seuls ensemble. De plus en plus de technologies de moins en moins de relations humaines. *Questions de communication*(29), 463-465.
- Prud'homme, J., Doray, P., & Bouchard, F. (2015). *Sciences, technologies et sociétés de A à Z*. Montréal: Les Presses de l'Université de Montréal.
- Rochat, Y., & Tricot, M. (2017). Les réseaux de personnages de science-fiction : Échantillons de lectures intermédiaires. *Revue d'études sur la science-fiction*.
- Salaün, J.-M., & Arsenault, C. (Éds.). (2009). *Introduction aux sciences de l'information*. Montréal: Les Presses de l'Université de Montréal.
- Soler, L. (2001). Certitudes, incertitudes et enjeux de la philosophie des sciences contemporaine. *Le Portique*(7). Récupéré sur <https://journals.openedition.org/leportique/236>
- Visetti, Y.-M. (1989). Compte rendu : Lucy A. Suchman, Plans and Situated Actions -The Problem of Human/Machine Communication. *Intellectica*(7), 67-96.
- Wierre, F. (2010). Les archives comme outils de représentation de l'œuvre. *Sociétés & Représentations*(30), 173-180.

Contenu et échéancier (peuvent-être modifiés)

Semaine	Date	Thèmes	Sujet	Évaluations	Points
1	27 août	Introduction	Plan de cours, attentes du cours, questionnement sur les études des sciences et technologies, les sciences de l'information et la bibliothéconomie ; introduction sur les approches d'analyse et l'écriture académique. Comment paraphraser un auteur en évitant de copier ses textes intégralement. (Fondin, 2002) (Prud'homme, Doray, & Bouchard, 2015, pp. 9-11)		
2	3 sept	Sciences, technologies et sociétés (STS)	Histoires et philosophie de la science (Barreau, 2001) (Soler, 2001)		
3	10 sept	STS: les classiques	Introduction aux études sur les sciences et les techniques et la révolution du savoir (Kuhn, 2008, pp. 17-81) (Nadeau, 1994)		
4	17 sept	STS: les classiques	Déterminisme technologique, la construction sociale des technologies (Deléage, 2003), (Flichy, 2008)		
5	24 sept	STS: les classiques	Théorie de l'acteur-réseau, technoscience au féminin (Turkle, Haraway, Suchman) (Gardey, 2013) (Papadoudi-Ros, 2016) (Visetti, 1989)		
6	1 ^{er} oct.	STS: les enjeux	Environnement, politiques sociales scientifiques, les questions sur le progrès scientifique, l'identité numérique (Prud'homme, Doray, & Bouchard, 2015)		
7	8 oct.	STS: champs appliqués	Plateformes et études ludiques (Filippo, 2014) (Huizinga, 2014, pp. 15-50) (Caillois, 1958, pp. 31-91) (Durif, Ertz, & Arcand, 2017)		
	15 oct.	Semaine de relâche			
8	22 oct.	STS: évaluation		Examen volet Sciences, technologies et sociétés	20 %
9	29 oct.	Sciences de l'information	Philosophie et architecture de l'information (Salaün & Arsenault, 2009, pp. 15-52) (Bush, 2014)		
10	5 nov.	Info : archivages	Archives et conservation numériques (Bideran, 2015) (Bureau, et autres, 2018) (Clech, 2017) (Wierre, 2010)		
11	12 nov.	Info : entreposage	Classification, organisation, et méta données (Salaün & Arsenault, 2009, pp. 53-100/183-205)		
12	19 nov.	Info : dissémination	Pratiques et comportements informationnels, bibliothéconomie (Salaün & Arsenault, 2009, pp. 101-182)		
13	26 nov.	Info : dissémination	Analyse des réseaux et visualisations des données (Andurand, Jégou, Maisonobe, & Sigrist, 2015) (Rochat & Triclot, 2017)	Exercice de conservation numérique, d'archivage, et de bibliothéconomie	20 %
14	3 déc.	Info : processus	Sciences des données, sécurité de l'information (Ollion & Boelaert, 2015) (Masuy-Stroobant & Costa, 2013) (Deville de Periere, 2013)		
15	10 déc.	Info : évaluation		Examen volet sciences de l'information	20 %
	17 déc.		Critique et compte-rendu d'un ouvrage sur les études des sciences et des technologies ou en sciences de l'information		25 %